



Un temps de joie et de fête

Nous vivons dans un monde perturbé par le climat, par la guerre, les problèmes de santé ou par les crises énergétiques mais heureusement, il demeure encore des périodes de l'année durant lesquelles les partages et les joies de se retrouver passent au premier plan.

Ce sera le cas le vendredi 2 décembre, sous le préau de l'école, où la Municipalité vous invite à sa traditionnelle fenêtre de l'Avent dès 18h00. Raclette, soupe à la courge, vin chaud, coup de chasselas et autres spécialités vous feront passer un sympathique moment convivial. Nous vous attendons nombreux !

A cette occasion, nous pourrions échanger et discuter de cette année écoulée. Année chaude et très sèche : pas moins de 34'000 m³ d'eau ont été pompés au lac contre 220 m³ l'année dernière. Les conseils estivaux d'économie d'eau auront été plus ou moins bien suivis, gageons que les moins économes auront eu une mauvaise surprise en recevant leur facture annuelle il y a quelques jours.

Année qui s'achève avec une menace, plus ou moins fondée, de pénurie d'énergie. Vous pourrez

prendre connaissance dans ce bulletin des mesures qui ont et qui seront prises par la Municipalité et imposées par le Canton.

Et même si l'étoile de la Dôle ne brillera pas cette année, privée de courant, nous espérons que votre Noël sera habillé de lumière, de chaleur et d'amour.

Il ne nous reste qu'à vous souhaiter, au nom de la Municipalité et de tous les collaborateurs de la commune de Gingins, un joyeux Noël et une très bonne et heureuse année 2023 !

AVIS

Fermeture de fin d'année

Les bureaux de l'administration communale seront fermés du jeudi 22 décembre au vendredi 6 janvier. Réouverture le lundi 9 janvier 2023.

La déchèterie sera fermée les 24, 26 et 31 décembre et le 2 janvier 2023.

Le ramassage des ordures ménagères aura lieu le 26 décembre et le 3 janvier.



Temps de l'Avent et risque d'incendie

Qui dit fêtes de fin d'année pense bougies et décorations. Afin d'éviter tout risque d'incendie durant cette période, particulièrement cette année où les guirlandes électriques sont laissées au placard, il est nécessaire de prendre certaines précautions et faire preuve de vigilance.

Durant le temps de l'Avent, les bougies contribuent à donner une atmosphère de rêverie; malheureusement, elles sont liées à un risque élevé d'incendie. Une bougie laissée sans surveillance peut provoquer un incendie qui se propage en un rien de temps jusqu'à détruire tout un appartement. Le Bureau de Prévention des Acci-

dents (BPA), la SUVA et le Centre d'information pour la prévention des accidents (CIPI) émettent ces conseils pour passer une période de fêtes sans souci :

- Ne quittez jamais une pièce sans éteindre les bougies;
- Placez votre sapin de Noël dans de l'eau et gardez un seau d'eau à proximité;
- Placez les bougies sur un support stable, et éloignées des éléments qui pourraient s'enflammer;
- Assurez-vous que les bougies sont solidement fixées et placées à la verticale;
- N'allumez plus les bougies si votre sapin ou votre couronne



de l'Avent ont séché;

- Changez les bougies avant qu'elles ne soient entièrement consumées.

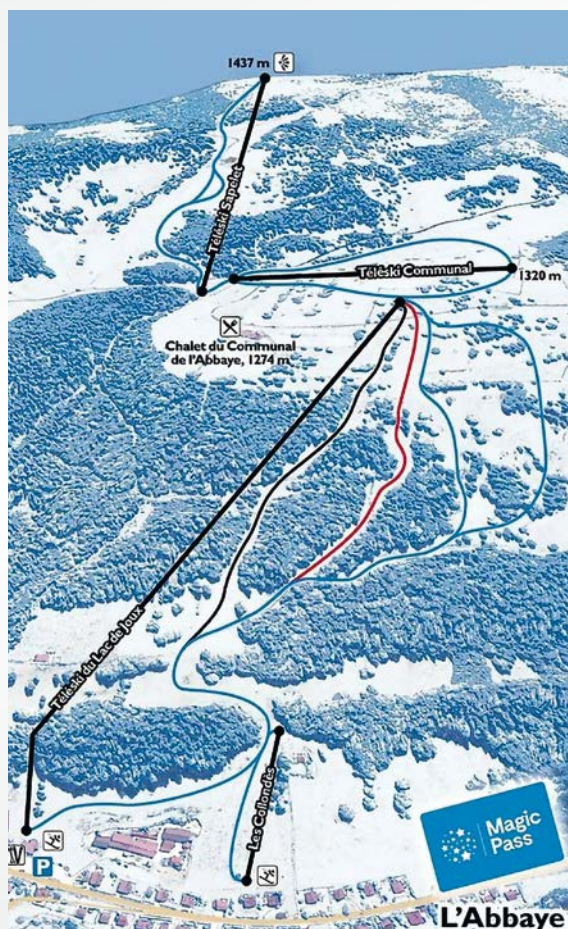
Enfin, rappelons qu'en cas d'incendie, il faut appeler les pompiers au 118, puis mettre les personnes en sécurité avant d'essayer d'éteindre l'incendie sans se mettre en danger.

ANNONCE

Skiez à la Vallée de Joux

Nous vous offrons deux cartes journalières pour les téléskis de l'Abbaye.

À venir chercher au greffe après les avoir réservées par téléphone au 022 369 92 22.



Agent de sécurité

Dès le 1^{er} janvier, la Commune de Gingins ne disposera plus d'agent de sécurité publique suite à la résiliation de la convention qui la liait aux communes de Borex, Crassier, La Rippe et Eysins. Cela ne signifie pas qu'il n'y aura plus de surveillance, ni d'amendes dans les rues de notre village...

Notre règlement de police stipule que la Municipalité est l'autorité compétente pour maintenir l'ordre et la tranquillité publics. M. Fabien Joly, Conseiller municipal en charge du dicastère de la police, sera habilité à dresser les rapports de dénonciation et amendes d'ordre.

Rappelons cependant que la Municipalité souhaite avant tout faire preuve de prévention et de bon sens, mais sévira si nécessaire (parking sauvage, sur places handicapées, devant les bornes hydrantes, etc.).

ANNONCE

La bibliothèque est ouverte jusqu'au jeudi 22 décembre

N'hésitez pas à venir chercher de la lecture pour les longues soirées d'hiver!

Les bénévoles vous souhaitent de joyeuses fêtes de Noël!



La société de Tir sportif de Gingins & environs

La société est heureuse de vous annoncer que **Maximilien Ravay** a obtenu la 1^{ère} place et reçu la médaille d'or lors de la finale vaudoise du match anglais 50 mètres, le 4 septembre, au stand de Vernand à Lausanne. Maximilien a commencé le tir sportif par le biais du Passeport-vacances de Nyon.

Lors de la finale des jeunes non licenciés, le 25 septembre, nos jeunes ont réalisé de superbes résultats et ont obtenu le classement suivant :

1^{ère} **Noa De Labrusse** médaille d'or. 2^e **Attila Ravay** médaille d'argent
9^e **Buser Liam**

Toutes nos félicitations à ces jeunes sportifs !



Risque de pénurie

Mesures prises par la Municipalité

Face aux interrogations et aux incertitudes qui prévalent sur l'approvisionnement en gaz et en électricité ces prochains mois, la Municipalité met progressivement en place les recommandations cantonales exigées par l'Etat-Major de conduite. Dans un premier temps et afin de garantir les prestations essentielles à la population en cas de contingentement, de délestage ou de panne, la Municipalité a mis en place un Plan de Continuité de l'Activité (PCA).

Ce PCA permettra de maintenir les prestations communales nécessaires, garantira l'information et la communication, limitera les conséquences et répondra aux exigences cantonales et fédérales.

Par ailleurs, un Point de Rencontre d'Urgence (PRU) sera opérationnel rapidement en cas de coupure d'électricité.

Chauffé, électrifié et équipé de systèmes de télécommunication permettant de joindre les services de secours, le PRU permettra d'accueillir les personnes vulnérables ou de répondre à tout autre besoin de base.

Nous vous invitons à consulter le site www.vd.ch/penurie qui rassemble renseignements et conseils pour traverser au mieux cette crise. Une hotline est également à disposition au 058 611 11 71 du lundi au vendredi, de 8h00 à 18h00.

Si l'un ou l'autre scénario devait se présenter cet hiver, la population sera informée par tout-ménage mais à l'heure où ces lignes sont écrites, il semble de plus en plus probable que nous passerons un hiver bien au chaud, sans pénurie ni coupure d'électricité.

Energie - que faire avec 1 kWh ?

Et à l'heure où tout un chacun s'interroge sur une éventuelle pénurie cet hiver, tantôt éloignée, tantôt bien réelle, personne ne peut plus ignorer l'importance de faire preuve de sobriété énergétique pour éviter les pénuries dans les années à venir.

En adoptant une meilleure hygiène électrique et en multipliant les bonnes pratiques, il serait ainsi possible d'économiser près de 5% de la facture électrique.

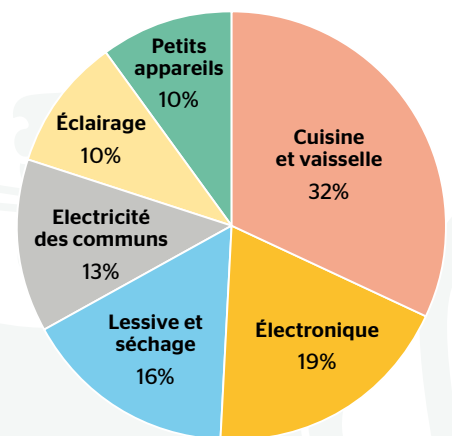
Sachant qu'un ménage de 4 personnes consomme en moyenne 4500 kWh, la cellule data de la RTS a comparé à quoi correspond 1 kilowattheure, l'unité de base qui sert à mesurer la consommation et la production électrique.

Voici quelques exemples d'utilisation de ce kWh: vous pouvez profiter d'une douche chaude de 2 minutes 30, mais si vous avez un pommeau

économique, vous gagnez du temps supplémentaire et profiterez d'une douche de 5 minutes. Vous pouvez aussi repasser durant 1 heure, regarder la TV durant 15 heures, jouer 5 heures à la PS5 ou encore parcourir une centaine de kilomètres avec votre vélo électrique.

Et pour ceux qui ont un chauffage électrique, on estime que le baisser d'un simple degré peut avoir un impact de 5 à 7 % d'économie sur ce poste à la fin de l'année.

La Municipalité a pris un certain nombre de mesures depuis quelques années déjà pour certaines. L'utilisation de LED partout où cela est possible, limitation de l'éclairage des vitrines de l'administration communale, renonciation aux décorations lumineuses électriques de Noël, à l'exception du traditionnel sapin. Quant à l'éclairage public, il est déjà



Répartition de la consommation électrique d'un ménage

diminué durant la nuit lorsque les mâts sont équipés de régulateurs mais la Municipalité a renoncé à installer des régulateurs sur la totalité du territoire en raison des coûts que cela engendre.

Et le sapin de Noël brillera de 1000 feux durant les fêtes, mais un peu moins longtemps!



Calendrier des fenêtres de l'Avent

Le calendrier est consultable sur le site communal et mis à jour automatiquement. N'hésitez pas à vous inscrire, il reste quelques places !

DATES	NOM	ADRESSE	VERRÉE		
Je 1 ^{er}	LIBRE				
Ve 2	Municipalité	Sous le préau de l'école	✓	18h30	Raclette, soupe à la courge, vin chaud
Sa 3	Gorgerat	Rue de Derrière 24	✓	18h00	
Di 4	Auberge de la Croix Blanche	Rue de l'église 2	✓	17h30	Apero salé et sucré
Lu 5	LIBRE				
Ma 6	Gingins mon Village	Devant le Temple	✓		Saint-Nicolas
Me 7	Schneider-Gisiger/Rigamonti	Parking Rte de Chésereux 87/79	✓	18h00	
Je 8	Conseil communal		✓		
Ve 9	PPE Rte Chésereux 19	Route de Chésereux 19	✓	18h30	À boire et à manger
Sa 10	Noël de Sicile	Temple	✓	à définir	Chants de Noël et chants siciliens. Quintet professionnel
Di 11	Addor/Sprunger	Pralenet 30	✓	17h30	À boire et à manger
Lu 12	LIBRE				
Ma 13	Weber/Moser	Château-Blanc 2	✓	17h30	Petit apéritif maison
Me 14	LIBRE				
Je 15	Krebs/Rüdisühli	Route de Givrins 4/6	✓	18h00	
Ve 16	Jazzons Noël	Temple	✓	19h00	Revisite jazz des chants de Noël
Sa 17	LIBRE				
Di 18	Divall/Doebert	Route de Givrins 40	✓	18h00	Verrée et décoration de biscuits
Lu 19	LIBRE				
Ma 20	Auberge de La Poste	Rue de Derrière 13	✓	17h30	Velouté de courge, potiron et lard fumé
Me 21	Ecole de Gingins	Route de Chésereux 7	✓	17h45	Cortège dans le village, courte chantée et vin chaud
Je 22	Mestral	Route de la Dôle 40	✓	18h00	
Ve 23	LIBRE				
Sa 24	LIBRE				

ANNONCE

Les cabas solidaires de la Paroisse de La Dôle

Les temps étant ce qu'ils sont, la paroisse réformée de La Dôle informe qu'elle poursuit son soutien aux familles ou personnes seules qui peinent quelque peu à boucler leur fin de mois, en distribuant des cabas solidaires.

Peut-être en avez-vous besoin, ou connaissez un voisin, une voisine qui traverse une période difficile ?

Si c'est le cas, vous pouvez contacter en



toute confidentialité Mme Françoise Ramel, Présidente et responsable des cabas, au 022 369 22 54 ou par courriel francoiseramel@yahoo.fr.

Une épicerie solidaire est également disponible, pour recevoir et donner, au temple de Gingins. Pour tout renseignement complémentaire, le pasteur Etienne Guilloud vous renseignera au 021 331 58 23 ou etienne.guilloud@eerv.ch